

N° 91...../ONSSA/DAF/DRHS/SGRH

Rabat, le :

DECISION

08 JAN. 2025

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE NATIONAL DE SECURITE  
SANITAIRE DES PRODUITS ALIMENTAIRES

- Vu le statut régissant le personnel de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires, tel qu'il a été modifié et complété ;
- Vu le procès-verbal de délibération sur les résultats finaux du Concours de Promotion Interne donnant accès au grade de Médecin Vétérinaire Grade Exceptionnel. (Option : Santé Animale/ Sécurité, santé et technologie des matières animale et d'origine animale).

Décide

**Article unique** : La liste des candidats déclarés admis définitivement, au Concours de Promotion Interne donnant accès au grade de Médecin Vétérinaire Grade Exceptionnel, organisé le **10 Novembre 2024** est arrêtée comme suit :

Matricule	Nom et Prénom	Options
1835181	ALLOUL SAFAA	Santé animale
1835180	ACHRAF LAHBAS	Sécurité, santé et technologie des matières animale et d'origine animale
1835176	BOUTKHOUM KHADIJA	Santé animale
1711238	EL KASMI SIHAM	Sécurité, santé et technologie des matières animale et d'origine animale
1775330	OMAR HAMZA	Sécurité, santé et technologie des matières animale et d'origine animale

ONSSA  
Pour le Directeur Général de l'ONSSA  
et par délégation  
Le Directeur Administratif et Financier  
Signé : Abdelfettah BENJELLOUN